

Paiement de dividendes

BANQUE DE TUNISIE

Siège social : 2, rue de Turquie –1001 Tunis

La Banque de Tunisie porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire réunie le 26 mai 2009, a décidé de mettre en paiement les dividendes de l'exercice 2008 à partir du **10 juin 2009**, à raison de **D. 3,000** par action.

L'encaissement s'effectuera auprès des intermédiaires en bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres conformément à l'instruction n° 16 à l'usage des adhérents de la STICODEVAM.